

## **Amélioration du cadre de vie et biodiversité: trois résidences Seqens labellisées « Eco Jardin »**

La préservation de la biodiversité est au cœur de la politique RSE du groupe Seqens qui se fixe des objectifs ambitieux en matière de développement durable de ses résidences. Parmi ces objectifs, la gestion écologique des espaces verts, avec des réaménagements favorables à la nature, tout en améliorant le cadre de vie des habitants. Les résultats sont là : trois résidences pilotes de Seqens viennent de recevoir le label « Eco Jardin », à Garches (92), Igny (91) et Asnières-sur-Seine (92), décerné par Plante et Cité et l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France.

Ainsi à Igny, dans le prolongement de la réhabilitation d'un ensemble immobilier de 105 logements réalisée en 2011, des travaux d'aménagement « biodiversité » ont transformé un cœur d'ilot auparavant très minéral, en une succession de terrasses végétalisées (plantation d'arbres, de haies à petits fruits, prairies à fleurs sauvages, abris et nichoirs pour la faune).

A Garches, une résidence de 162 logements bénéficie d'un patrimoine arboré remarquable à proximité des bois de la clinique du Château. Le projet de résidentialisation a été conduit avec les conseils de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), en vue de recréer un véritable écosystème, pour la faune et la flore. Le réaménagement a réduit l'imperméabilité des sols, et a créé une trame verte écologique avec des strates végétales diversifiées, et 80% environ de plantations d'origine locale offrant abris et nourriture pour les oiseaux et les insectes. Un parcours de promenade met en scène les végétaux, et permet aux habitants de trouver des petits fruits comestibles, ou de cueillir des plantes aromatiques. Ce projet est également lauréat 2020 d'une « Victoire du Paysage » d'argent.

La résidence située à Asnières-sur-Seine (163 logements) enfin, après des travaux de réhabilitation des bâtiments notamment thermique, a, elle aussi, bénéficié de nouveaux espaces verts, et d'un parc rénové, avec une prairie écologique, et des plantes vivaces, site particulièrement apprécié dans un environnement urbain et dense.

### CONTACTS PRESSE

**Anne-Caroline BAYONNE**  
Directrice de la communication et des relations  
institutionnelles  
01 86 52 62 32  
anne-caroline.bayonne@seqens.fr

**Franck THIEBAUX**  
FT&CConsulting  
06 73 76 74 98  
franckthiebaux@ft-consulting.net

[www.seqens.fr](http://www.seqens.fr)

 @Seqens  @SEQENSofficieel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'ensemble de ces sites répondent aux critères d'entretien du label « Eco Jardin » et font l'objet d'un plan de gestion écologique ambitieux, élaboré en lien avec les habitants : le désherbage en « zéro phyto », une gestion différenciée des espaces enherbés, des tailles raisonnées des arbustes, le respect de la biodiversité des sols, le recyclage des feuilles mortes dans les massifs ou encore l'absence d'arrosage en entretien courant.

Pour Pascal Van Laethem, Directeur général de Seqens « *l'attribution de ce label à trois résidences Seqens marque la reconnaissance de travail réalisé par l'ensemble des équipes pour engager une politique concrète et ambitieuse en matière de développement durable, au service de l'amélioration du cadre de vie des locataires* ».

La remise officielle des labels aura lieu le 31 janvier 2022.

